

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 5 SEPTEMBRE 2016

Ouverture du conseil municipal : Une minute de silence a été respectée en mémoire de Claude HASCOËT conseiller municipal décédé le 23 août.

AGGLOPOLYS :

- *Approbation du rapport d'activité 2015* : le Conseil municipal à l'unanimité prend acte du document.
- *Modification des statuts - article 5 liée à la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République)*. Approbation à l'unanimité par le conseil municipal des modifications de l'article 5 liées à la loi NOTRe
- *PLU (Plan Local Urbanisme) : approbation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation de Transfert de Charges)* Le conseil municipal approuve le rapport de la CLECT à l'unanimité.
- *SIPOS (Syndicat Intercommunal du Pays Onzainois) : approbation du rapport de la CLETC sur le transfert du patrimoine du SIPOS – bibliothèque et centre social* : le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport de la CLECT
- *Diagnostic voirie communale : groupement de commande au titre de la voirie communale* : il est proposé aux communes un diagnostic de l'état de leur voirie et de regrouper les communes afin d'en réduire le coût. Le Conseil Municipal refuse cette proposition, le diagnostic ayant déjà été réalisé en interne.
- *Révision des valeurs locatives des locaux professionnels - nouveaux paramètres d'évaluation* : les locaux professionnels ont été regroupés par secteurs d'activités et par secteurs géographiques, suivant des critères bien précis. La commune de Cheverny est située dans le secteur 3.

Festival des Arts de la Rue 2016 – bilan

Très belle édition. Le public était au rendez-vous (3 000 personnes).

Approbation du bilan à l'unanimité par le conseil municipal (Budget stable).

Festival des Arts de la Rue 2017 : reconduction et demande de subvention auprès :

- De mécènes privés
 - Du Conseil Départemental
 - De Grand Chambord dans le cadre du PACT (Projets Artistiques et Culturels de Territoires)
 - Du Syndicat Mixte du Pays des Châteaux
- Vote à l'unanimité par le conseil municipal

En 2017 : 10^{ème} anniversaire du festival. Les spectacles ont été choisis par le public par un vote sur place pendant les 3 jours ou via internet jusqu'au 31 août 2016..

L'édition 2017 aura lieu les 11-12 et 13 août 2017.

Personnel communal : proposition de labellisation du contrat collectif de garantie de maintien de salaire

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

Affaires scolaires

Une personne doit représenter la commune au conseil de l'école publique de la commune de Cour-Cheverny en remplacement de Chantal SARTIAUX démissionnaire en raison d'incompatibilité liée à sa nomination en tant que membre de l'équipe éducative depuis le 1^{er} septembre.

Titulaire : Nadège ZEPPA

Suppléant : Jean-Claude CHADENAS
Le conseil vote à l'unanimité

Décision modification budgétaire : intégration de frais d'études boulangerie
Le conseil municipal vote à l'unanimité.

Vœu du conseil municipal sur l'interdiction de l'usage des insecticides de la famille des néonicotinoïdes

Affaires diverses

Présentation du nouvel employé municipal : Monsieur Pascal POIRIER qui a pris ses fonctions le vendredi 2 septembre (contrat CAE de 20 H).

Occupation du domaine public GRDF : la commune recevra la somme de 222 €.

Dotations : elles diminuent pour un total de - 17 000 €.

Emploi d'un sapeur-pompier volontaire : le Conseil Département octroie une somme de 1 122 € à l'année.

Agenda d'accessibilité : le dossier a reçu un avis favorable. Un délai de 6 ans est prévu pour la mise en conformité. Le calendrier est le suivant :

- Un point la 1^{ère} année,
- Un bilan la 3^e année, (moitié des travaux)
- Une attestation à la fin des travaux.

Le prochain Conseil Municipal le lundi 3 octobre 2016 à 19 h